



# Pouvoir d'achat : Urgence sociale

L'intersyndicale a été reçue, par Mme la Maire et Présidente, le jeudi 30 juin 2022, au lendemain de l'annonce de l'augmentation de la valeur du point d'indice.

## L'employeur s'est engagé sur :

### ➔ Ce qui change tout de suite (2022)

- ✓ Prise en compte dès la **paye d'août des 3,5 % d'augmentation** de la valeur du point d'indice (effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet)  
La valeur du point d'indice passe de 4,69 € à **4,85 € brut au 1<sup>er</sup> juillet 2022 (environ 60 € brut pour un agent de catégorie C).**
- ✓ La valeur faciale du **titre restaurant passera à 8 €, sans impact sur le montant payé** par l'agent.e dès le 1<sup>er</sup> octobre 2022 ,  
= **20 € par mois net** pour l'agent en plus.
- ✓ Le prix des tickets d'accès aux restaurants adultes ne subira pas d'augmentation malgré l'inflation.

### ➔ Ce qui change en 2023

- ✓ **Le développement de l'action sociale**  
À partir d'un état des lieux (CASDEC et employeur) des prestations d'action sociale réalisé en 2022, l'employeur va revoir ses prestations d'action sociale (accès au logement, garde d'enfant, complémentaire santé et prévoyance, mobilité, ....)
- ✓ **Un RIFSEEP renégocié**

### ➔ Ce qui change en 2024 -2026

- ✓ Poursuite de l'amélioration de l'**action sociale** : contrats collectifs **mutuelle** et garantie maintien de salaire plus avantageux que prévoit la loi.
- ✓ **Mise en œuvre** du calendrier du **nouveau RIFSEEP**

**L'employeur s'est engagé à recevoir à nouveau l'intersyndicale dès le début d'année 2023 pour présenter les marges de manœuvre financières de nos collectivités sur la fin du mandat.**



[cfdt@rennesmetropole.fr](mailto:cfdt@rennesmetropole.fr)

02 23 62 24 61



[sud@rennesmetropole.fr](mailto:sud@rennesmetropole.fr)

02.23.62.25.75



[ugict-cgt@rennesmetropole.fr](mailto:ugict-cgt@rennesmetropole.fr)

02.23.62.24.49



[cgt@rennesmetropole.fr](mailto:cgt@rennesmetropole.fr)

02.23.62.24.65



[unsa@rennesmetropole.fr](mailto:unsa@rennesmetropole.fr)

02.23.62.24.68